

En 2023, un quart de naissances de moins qu'en 2006 en Bretagne

Insee Flash Bretagne • n° 105 • Novembre 2024

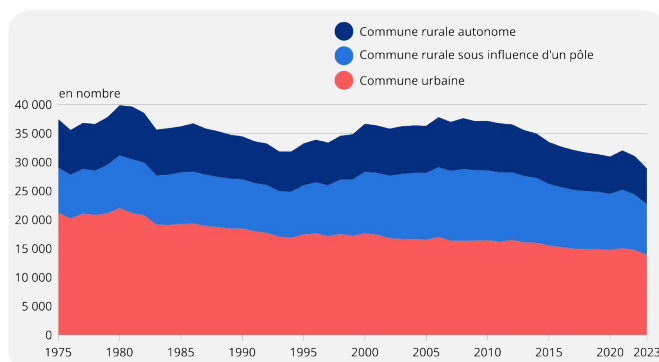
En 2023, 28 930 bébés sont nés en Bretagne, soit le plus bas niveau enregistré depuis le début du XX^e siècle. Les naissances en 2023 sont inférieures de 23,5 % à celles de 2006, dernier point haut avant l'actuelle tendance à la baisse. Le net recul des naissances est encore plus marqué dans les communes rurales. Il s'explique essentiellement par la baisse de la fécondité observée dans la région, accentuée, dans certains territoires, par la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. D'autres tendances de long terme se poursuivent, comme le recul de l'âge moyen des femmes à la maternité et l'augmentation du nombre de naissances de parents non mariés.

Un nombre de naissances au plus bas en 2023

En 2023, 28 930 bébés sont nés de mères domiciliées en Bretagne. C'est le nombre de naissances le plus faible depuis le début du XX^e siècle, le minimum s'établissant jusqu'alors à 30 900 nouveau-nés en 1941. Par rapport à 2022, 2 140 naissances de moins sont enregistrées en 2023 dans la région. Cette baisse s'inscrit dans une tendance de long terme entamée après le pic de naissances de 2006. Le nombre de nouveau-nés a ainsi diminué de près d'un quart entre 2006 et 2023 en Bretagne (-23,5 %), légèrement plus qu'en France métropolitaine (-19,7 %).

Le nombre de naissances diminue plus fortement dans les communes rurales que dans les communes urbaines (-27,7 % contre -18,4 % entre 2006 et 2023) ► **figure 1**, en lien avec la répartition géographique des femmes en âge de procréer. La baisse des naissances dans les communes urbaines est quasi continue depuis 1980. Au contraire, dans les communes rurales, en particulier celles sous l'influence d'un pôle, cette tendance à la baisse s'observe seulement à partir de la fin des années 2000.

► 1. Naissances domiciliées en Bretagne depuis 1975 selon le type de commune



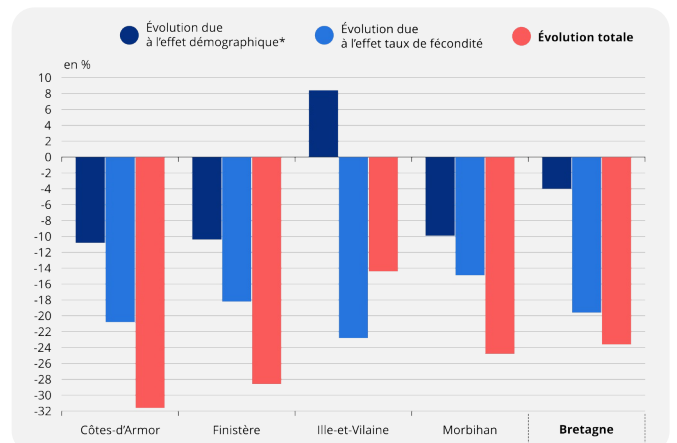
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

C'est en effet dans ce type de communes que s'est concentrée la croissance démographique bretonne jusqu'à une période récente, avec notamment l'installation de nombreuses familles formées par des parents en âge d'avoir de jeunes enfants.

Une baisse marquée de la fécondité, essentiellement avant 34 ans

Le nombre de naissances enregistrées chaque année est lié à la fois au nombre de femmes en âge de procréer et au **taux de fécondité** observé. Dès lors, toutes choses égales par ailleurs, l'arrivée aux âges de forte fécondité des générations moins nombreuses nées au début des années 1990 entraîne une diminution du nombre de naissances potentielles dans tous les départements bretons, sauf en Ille-et-Vilaine où se concentre une

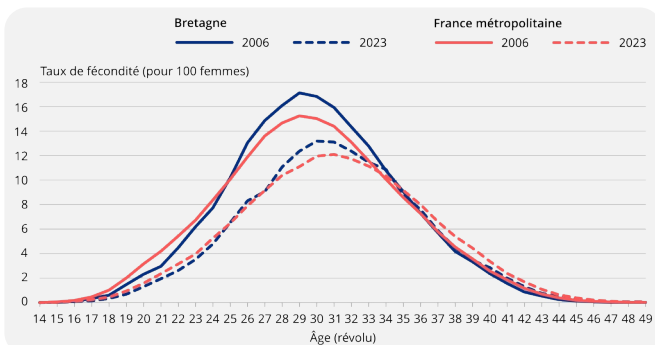
► 2. Évolution du nombre de naissances en Bretagne de 2006 à 2023, décomposée selon les effets de la démographie et de la fécondité



* Variation du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

Source : Insee, recensement de la population, estimations de population, statistiques de l'état civil.

► 3. Taux de fécondité par âge des femmes en 2006 et en 2023, en Bretagne et en France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population, estimations de population, statistiques de l'état civil.

population plus jeune qui est toujours plus nombreuse. Ainsi, dans ce département, à fécondité égale à celle de 2006, les naissances auraient dû augmenter de 8 % entre 2006 et 2023 ► **figure 2**. Dans les trois autres départements bretons, la diminution du nombre de femmes en âge de procréer provoque une baisse de la natalité estimée à 10 % sur cette période. Toutefois, dans ces trois départements, le recul des naissances (-31,6 % dans les Côtes-d'Armor, -28,6 % dans le Finistère et -24,8 % dans le Morbihan) est nettement plus prononcé que celui attendu selon ce seul effet démographique et en Ille-et-Vilaine, le nombre de naissances est en baisse de 14,4 % malgré la hausse du nombre de femmes en âge de procréer.

L'écart observé entre les nombres de naissances de 2006 et de 2023 s'explique alors majoritairement par une baisse de la fécondité. Pour la Bretagne, son impact peut être estimé à une diminution des naissances de l'ordre de 20 %. Celle-ci se traduit par une baisse de l'**indicateur conjoncturel de fécondité**, qui s'établit à 1,62 enfant par femme en 2023, après 2,04 en 2006. La fécondité des Bretonnes est désormais un peu plus faible qu'en France métropolitaine (1,64 en 2023, après 1,98 en 2006). Les différences entre départements bretons s'atténuent, en raison notamment de la forte baisse de la fécondité dans les Côtes-d'Armor. En effet, l'indicateur conjoncturel de fécondité de ce département, pendant longtemps le plus élevé de la région, converge vers la moyenne régionale : il s'élevait à 2,23 enfants par femme en 2006 et s'établit à 1,68 en 2023.

► Source

Les **statistiques de l'état civil** sur les naissances sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les naissances sont comptabilisées au lieu de domicile de la mère (événements dits domiciliés).

► Définitions

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre d'enfants nés vivants au cours de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année). À la différence de l'indicateur conjoncturel de fécondité, son évolution dépend en partie de l'évolution de la structure par âge des femmes âgées de 15 à 50 ans.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée pour chaque âge demeuraient inchangés. Indicateur théorique, il sert uniquement à caractériser de façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée.

► 4. Caractéristiques des naissances en 2006 et en 2023 en Bretagne

Caractéristique	en %	
	2006	2023
Statut matrimonial des parents à la naissance		
Non mariés	52,4	71,9
Mariés	47,6	28,1
Pays de naissance des parents		
Deux parents nés en France	89,8	80,6
Un parent né en France et un parent né à l'étranger	7,6	10,0
Deux parents nés à l'étranger	2,6	9,4
Patronyme de l'enfant		
Nom du père uniquement	84,1*	78,5
Nom de la mère uniquement	3,8*	4,8
Autres cas (principalement noms des deux parents)	12,1*	16,7

* en 2013.

Lecture : Parmi les enfants nés en 2023, 71,9 % ont des parents qui ne sont pas mariés.

Champ : Naissances vivantes en France.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

L'âge moyen des femmes à la maternité continue de croître légèrement, de 30,2 ans en 2006 à 31,3 ans en 2023, mais à un rythme inférieur à ce qu'il était sur les périodes précédentes. Par ailleurs, les taux de fécondité par âge chutent pour toutes les femmes âgées de moins de 34 ans ► **figure 3**. Cela se mesure plus particulièrement au niveau du pic de fécondité, âge de la vie où la fécondité est la plus élevée. Ainsi, pour 100 femmes âgées de 29 ans en 2006, 17 avaient un bébé cette année-là ; elles ne sont désormais plus que 12 dans ce cas en 2023.

De plus en plus de naissances de parents non mariés

Deux tiers des enfants nés en France en 2023 ont des parents non mariés. En Bretagne, cette part est plus élevée et a tendance à s'accroître d'année en année : les nouveau-nés de parents non mariés représentent près des trois quarts des naissances en 2023, contre un peu plus de la moitié en 2006 et moins de 5 % en 1975 ► **figure 4**.

Par ailleurs, dans la région, un peu plus de 80 % des enfants nés en 2023 ont des parents tous deux nés en France, contre près de 90 % en 2006. Inversement, un nouveau-né sur dix a ses deux parents nés à l'étranger en 2023, contre moins de 3 % en 2006. Dans l'ensemble du pays, les deux tiers des enfants nés en 2023 ont leurs deux parents nés en France.

Depuis la loi de 2003, un enfant peut porter les noms de famille de ses deux parents. En 2023, c'est le cas d'un nouveau-né sur sept en France et d'un nouveau-né sur six en Bretagne. Dans plus de trois quarts des cas, ce double nom est d'abord formé du nom du père puis de celui de la mère. En 2013, cette pratique du double nom était certes moins répandue, mais elle concernait déjà près d'un nouveau-né sur huit en Bretagne. ●

Muriel Cazenave, Jean-Marc Lardoux (Insee)

► Pour en savoir plus

- Papon S., « [Bilan démographique 2023 - En 2023, la fécondité chute, l'espérance de vie se redresse](#) », Insee Première n° 1978, janvier 2024.
- Papon S., « [En 2022, des naissances au plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale](#) », Insee Focus n° 307, septembre 2023.
- Bovi H. et al., « [En Bretagne, le nombre de lycéens atteindrait son pic en 2026 avant de diminuer jusqu'à l'horizon 2040](#) », Insee Analyses Bretagne n° 130, septembre 2024.
- Cazenave M., Lardoux J.-M., « [Un nombre de naissances historiquement bas en 2023](#) », Insee Flash Bretagne n° 102, février 2024.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
35044 RENNES CEDEX

Directrice de la
publication :
Nathalie Caron

Maquette :
Nathalie Noël

Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantisid

✉@InseeBretagne
www.insee.fr

ISSN 2416-9013
© Insee 2024
Reproduction partielle
autorisée sous réserve
de la mention de la
source et de l'auteur

